

## COMPTE RENDU DU COMITE DE RIVIERE

*Le 23 février 2010 à Eyguians (salle des fêtes)*

### **MEMBRES DU COMITÉ DE RIVIÈRE PRÉSENTS :**

- M. BOIVIN – Président du SMIGIBA
- M. D'HEILLY – Président de la Communauté de communes du Serrois
- M. TRUPHEME – Président de la Communauté de communes du Laragnais et Conseiller général
- Mme FRANCCART – Représentante du président de la Région Provence Alpes Côte d'Azur
- M. VOLLAIRE – Représentant du président du conseil général des Hautes Alpes
- M. BARBET – Représentant du directeur de la Direction Départementale des Territoires 05
- Mme CAUNEGRE - Représentante du directeur de la Direction Départementale des Territoires 05
- M. FAURE – Représentant du directeur de la DDCSPP (Jeunesse et Sports)
- M. MARTIN – Représentant du directeur de l'Office National des Forêts
- Mme GUILLERMIN - Représentant du directeur de l'Agence de l'Eau RMC
- M. DOUCENDE – Représentant du président de la FDAAPPMA des Hautes Alpes
- M. CHOFFEL – Président de l'AAPPMA du Haut Buëch
- M. DIDIER – Représentant du président de la Chambre d'Agriculture des Hautes Alpes
- Mme MONET – Représentante du président de la SAPN
- M. VATBOIS – Représentant du directeur de la société TRANSALPES
- M. EYRAUD – Représentant du président de la FDSIGE

### **AUTRES PERSONNES PRÉSENTES :**

- M. REYNAUD – Elu au SMIGIBA
- M. JOUVE – Elu au SMIGIBA
- M. NUSSAS – Elu à la Communauté de communes du Serrois
- M. PIGNOLY – Directeur du Syndicat Mixte d'Aménagement du Val de Durance
- Mme BLANC-DEBRUNE – Chargée de mission à la Chambre d'Agriculture des Hautes Alpes
- Mme PETIT – Chargée de mission à la FDSIGE
- Mme DELADOEUILLE - Communauté de communes du Serrois
- Mme GILLET-AURAY – Syndicat Intercommunautaire de l'Entretien de la Méouge
- Mme NOGUER – Chargé de mission au SMIGIBA

### **EXCUSÉS:**

- M. QUEYRANNE, président du Conseil Régional de Rhône-Alpes
- M. GUILLAUME, Président du Conseil Général de la Drôme
- M. ALBIGES, directeur de la Direction Départementale des Territoires 26
- Mme BOUCHET, conseillère régionale PACA
- M. QUEYRANNE, président du Conseil Régional Rhône Alpes
- M. DIDIER, maire de Gap
- M. REY, président de la Communauté des communes Interdépartementale des Baronnies
- Mme NIVOU, conseillère régionale PACA

### **ORDRE DU JOUR:**

- état d'avancement du programme d'actions à la fin 2009;
- perspectives 2010.

# 1 ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROGRAMME D' ACTIONS À LA FIN 2009

La signature du contrat de rivière a été effective au 30 septembre 2008. Certaines actions ont été engagées comme prévu, d'autres présentent un certain retard. Une présentation de l'état d'avancement de l'ensemble des actions est faite au comité de rivière.

Les tableaux en annexe de ce compte rendu font la synthèse. Voici quelques commentaires :

## **Volet A1 « Assainissement des collectivités » :**

- Les communes d'Orpierre (A1.1), de Aspres sur Buëch (A1.6), de Ribiers (A1.7) et de Veynes (A1.8) n'ont pas encore débuté les opérations prévues au contrat de rivière,
- La commune de Trescléoux (A1.2) s'oriente vers la construction d'une seule station d'épuration au lieu des deux prévues au contrat de rivière,
- La commune de Lagrand (A1.3) travaille sur la solution d'une station d'épuration commune avec les communes voisines d'Eyguians et de Saléon, a priori les terrains pour la construction sont identifiés,
- La commune de Serres (A1.4) a engagé un maître d'œuvre pour la construction d'une nouvelle station d'épuration ; les travaux sont bien avancés,
- La commune de Lus-la-Croix-Haute (A1.5) a engagé un bureau d'études B&R Ingénierie Rhône Alpes pour la réalisation du Schéma Directeur d'Assainissement. Une station plantée de roseaux est en projet.

## **Volet A2 « Observatoire de la qualité des eaux » :**

- Le Conseil Général 05 est en charge de cet observatoire. Les campagnes sont menées annuellement sans retard.

## **Volet B1 « Restauration de la ripisylve et gestion écologique » :**

- Le programme de restauration de la végétation (B1.1) a débuté en 2009, les travaux prévus en 2008 et 2009 ont pu être réalisés sur le bassin versant du Grand Buëch. Trois entreprises ont été mandatées à l'automne 2009, les travaux ont dû être arrêtés en raison des conditions climatiques et reprendront au printemps 2010. L'ensemble des riverains et des élus ont été satisfaits des travaux jusqu'alors réalisés.
- Une étude avant-projet et projet a été lancée pour le projet de franchissabilité du seuil du pont de Chiala (B1.2) qui demeure un des derniers obstacles à la circulation piscicole dans le Buëch.
- L'étude approfondie des adoux (B1.4) et une partie de la définition des moyens de gestion foncière et réglementaire durable des adoux (B1.5) ont été réalisées par un stagiaire hébergé à la Fédération de Pêche.
- Suite à l'étude menée dans le cadre de la fiche B1.4, un cahier des charges pour la restauration piscicole de quelques adoux (B1.6) a été élaboré en partenariat avec l'ONEMA et la Fédération de Pêche.
- Une étude génétique de la population des truites fario a été réalisée sous maîtrise d'ouvrage de la Fédération de Pêche. Il s'avère que 98% des individus capturés sont de souche méditerranéenne endémique.
- Une étude pour élaborer une stratégie de lutte contre la Renouée du Japon a été réalisée par le bureau d'étude CCEau. Un certain nombre d'actions ont été listées pour éradiquer la Renouée sur l'ensemble du bassin versant du Buëch. Des réunions ont été organisées par le SMIGIBA pour alerter et sensibiliser les communes concernées et solliciter les financeurs.
- Les actions portées par le CEEP (B1.9) et (B1.10) et par Veynes (B1.11) concernant les restaurations écologiques de marais ou l'entretien de prairies alluviales, n'ont pas encore débuté.

## **Volet B2 « Protection contre les crues » :**

- La mise en place d'un observatoire sur le Buëch (B2.1) n'a pas débuté,
- Le diagnostic des digues (B2.2) tel que prévu au contrat de rivière a été en partie modifié par l'évolution de la réglementation sur les digues. Le diagnostic demandé par l'administration est beaucoup plus poussé et plus onéreux. Le SMIGIBA travaille actuellement avec les communes concernées pour la réalisation du diagnostic des digues de classe C, dans le cadre d'un groupement de commande.
- L'étude de transport solide sur le Grand Buëch (B2.3) portée par la DDT05 est en cours de finalisation.
- Les opérations de curage (B2.5) concernent les communes de Aspremont et de Serres. Pour Aspremont, les conclusions de l'étude de transport solide menée sur le Grand Buëch permettront d'élaborer une gestion des sédiments si besoin. En queue de retenue de Saint Sauveur, le fond du lit du Buëch s'est exhaussé et EDF travaille actuellement à l'exploitation d'un modèle hydro-sédimentaire pour connaître les conditions de transit des graviers à travers le barrage de Saint Sauveur et les conditions hydrauliques en période de crue.
- Des réflexions sont en cours pour l'élaboration d'un cahier des charges pour le traitement des iscles faisant obstacle aux écoulements (B2.6).
- Les opérations de confortement des ouvrages de protection contre les crues sur les communes de La Faurie (B2.9) et de Veynes (B2.11) sont en attente des conclusions du diagnostic (B2.2).
- La commune de Saint Julien en Beauchêne a fait réaliser le diagnostic sur la digue du torrent de Bouriane qui traverse le village (B2.12). Les confortements n'ont pas été réalisés. Par contre, la construction d'un

pont sur ce torrent a permis de supprimer deux ouvrages hydrauliques limitant qui étaient susceptibles d'occasionner des débordements en période de crue.

- La commune de Lagrand a fait réaliser le diagnostic de la digue rive droite de la Blaisance (B2.13), les projets d'élargissement du lit et de confortement des ouvrages sont en cours d'élaboration,
- Les actions prévues sur Chateauneuf de Chabre (B2.14), Trescléoux (B2.15), Serres (B2.16), Lus-la-Croix-Haute (B2.18), Le Saix (B2.21) et par le Sivu Chabestan-La Bâtie (B2.25) n'ont pas débuté.
- Les travaux de restauration ponctuelle de digues sur les communes de Serres (B2.17) et Aspres sur Buëch (B2.20) ont été réalisés en partenariat avec le SMIGIBA.
- Les travaux de confortement des traversées de la canalisation d'éthylène par Total Petrochemical (B2.28) ont débuté en 2008. Aucun travaux n'a été effectué en 2009, un dossier global de demande d'autorisation des travaux va être déposé cette année. Des travaux sont prévus sur la commune de Saint Julien en Beauchêne.

#### **Volet B3 « Gestion de la ressource en eau » :**

- La FDSIGE indique que les canaux gravitaires pour l'irrigation agricole ont été équipés en système de comptage volumétrique (B3.1),
- Un réseau de mesures des débits du Buëch a été installé en août 2009, il est composé de trois stations automatiques de mesures des hauteurs et des vitesses de l'eau (La Roche, La Faurie et Laragne). Des échelles limnimétriques ont également été posées sur 4 affluents du Buëch. Le SMIGIBA procède au calage de ces stations de mesure qui seront réceptionnées dans le premier semestre.
- L'étude diagnostic de la ressource (B3.3) en eau a été finalisée en 2009. Les actions préconisées lors de cette étude sont en attente des conclusions de l'étude des volumes maximums prélevables qui sera réalisée par l'agence de l'eau.
- La Chambre d'Agriculture a créé un poste d'animateur irrigation (B3.4) occupé par Caroline BLANC DEBRUNE.
- Les travaux de sécurisation (B3.5) de la ressource en eau sont en attente.

#### **Volet C1 « Animation et coordination » :**

- Deux chargées de mission sont en charge de la coordination des actions du contrat de rivière et de la gestion physique du Buëch. Une chargée de mission en charge du suivi administratif et financier du contrat de rivière a été recrutée à mi-temps en septembre 2009.

#### **Volet C2 « Communication et valorisation » :**

- Des outils d'information du public ont été mis en œuvre (C2.2) : un bulletin d'information résumant les actions du SMIGIBA a été distribué en février 2010 et un site internet a été élaboré en 2009 ([www.smigiba.fr](http://www.smigiba.fr)).
- Le cahier des charges de prescriptions des travaux en rivière (C2.3) et le guide d'entretien à destination des riverains des cours d'eau (C2.4) n'ont pas été réalisés.

## **2 PERSPECTIVES 2010**

Les tableaux présentés en annexe récapitulent les opérations programmées pour l'année 2010.

Quelques commentaires sur les actions projetées :

#### **Volet A1 « Assainissement des collectivités » :**

- La commune de Orpierre (A1.1) n'engagera rien cette année.
- Les communes de Trescléoux (A1.2) et de Lagrand (A1.3) continuent leur projet en cours.
- La commune de Aspres sur Buëch (A1.6) va engager une maîtrise d'œuvre cette année.
- La commune de Ribiers (A1.7) lance une étude sur le réseau d'assainissement du vieux village.

#### **Volet A2 « Observatoire de la qualité des eaux » :**

- Le programme se déroule conformément aux prévisions.

#### **Volet B1 « Restauration de la ripisylve et gestion écologique » :**

- B1.1 : les travaux pour la restauration de la végétation sur le Grand Buëch prévus en 2009 vont se terminer au printemps. La Déclaration d'Intérêt Général pour les travaux projetés sur les bassins du Petit Buëch et du Buëch Aval va être déposée rapidement, ainsi les travaux de la campagne 2009 et ceux prévus en 2010 se dérouleront simultanément.
- Une étude pour la détermination des Débits Minimums Biologiques (B1.3) débutera au premier semestre 2010, elle permettra de déterminer les débits nécessaires au milieu pour maintenir la vie et la diversité aquatique. Les résultats de cette étude seront utilisés pour définir les volumes maximums prélevables qui

seront nécessaire à l'organisme de gestion unique (Chambre d'Agriculture 05) pour établir la procédure mandataire des prélèvements agricoles.

- Les travaux de restauration piscicole des adoux débuteront au premier semestre 2010 par les adoux de la Garenne et de la Glacière 1 sur le bassin versant du Grand Buëch.
- Les actions de lutte contre la renouée du Japon vont débuter par la réalisation d'une campagne test sur les massifs présents en lit mineur : les matériaux présents autour des massifs présents en lit mineur sur le dernier kilomètre du linéaire concerné seront rassemblés, concassés, broyés et bâchés pour permettre le pourrissement des rhizomes de la plante. Cette campagne test se déroulera au printemps 2010. Par la suite et selon les décisions des communes les plus touchées par la plante, des actions seront entreprises (busage d'un canal d'arrosage envahi...).

#### **Volet B2 « Protection contre les crues » :**

- Pour le contenu de l'observatoire de la dynamique fluviale et des milieux aquatiques du Buëch (B2.1), des renseignements sur les observatoires existants et auprès de l'agence de l'eau permettront d'élaborer les missions, les attentes, les indicateurs de suivi à mettre en place.
- Le diagnostic des digues inscrit à la fiche B2.2 sera réalisé grâce à la mise en place d'un groupement de commande des communes propriétaires de digues de classe C. Ces diagnostics seront réalisés dans le courant de l'année 2010 (sauf Laragne, Aspres sur Buëch et Manteyer).
- L'étude de l'espace de mobilité du Buëch est inscrit à la fiche B2.3, des réflexions sont en cours pour mener cette étude simultanément avec un plan de gestion des graviers et permettre la préservation des espaces sensibles inscrits dans la zone de divagation.
- Un cahier des charges est en cours d'élaboration pour réaliser le traitement des iscles faisant obstacle aux écoulements (B2.6).
- Les problématiques d'engravement en queue de retenue de Saint Sauveur sont actuellement étudiées par EDF grâce à la mise en œuvre de modélisation hydro-sédimentaire prenant en compte le fonctionnement du barrage en période de crue et le fonctionnement hydraulique du Buëch dans les endiguements de Serres. Des levés topographiques dans la traversée de Serres seront portés par le SMIGIBA. Le comité de suivi de ces engravements se réunira au printemps.
- Le SMIGIBA assiste la commune de Lagrand (B2.13) pour les projets d'élargissement et de confortement de la digue de la Blaisance en amont de la confluence avec le Buëch.
- Les travaux de confortement des traversées de la canalisation éthylène (B2.28) devront continuer cette année notamment sur la commune de Saint Julien en Beauchêne.
- Un certain nombre de travaux prévus en 2010 dans le volet B2 pour la réhabilitation des digues ou des berges dans les traversées de village ne seront pas réalisés cette année en raison du retard pris l'année dernière.

#### **Volet B3 « Gestion de la ressource en eau » :**

- La maintenance et l'exploitation du réseau de mesures seront réalisées. Ces mesures en temps réel permettront d'alimenter les systèmes de surveillance des crues en fonctionnement. Des contacts seront pris avec la préfecture pour l'exploitation de ces données.

#### **Volet C « Gestion de la ressource en eau » :**

- Les deux postes de chargé de mission (C1.1 et C1.2) sont pourvus pour l'année 2010,
- Le bulletin d'information n°6 « Au fil du Buëch » paraîtra fin 2010 et le site internet du SMIGIBA sera mis à jour régulièrement (C2.2),
- Les programmes de sensibilisation des scolaires (C2.5) ont déjà débuté pour l'année 2009-2010.
- Un guide sur le patrimoine du Buëch sera édité cette année (C2.6).

Le président du Comité de Rivière s'est félicité de l'avancée du contrat de rivière et du travail réalisé par les chargés de mission du SMIGIBA. Sandie GUILLERMIN de l'agence de l'eau RM&C a également souligné que le contrat de rivière du Buëch est un des contrats qui avance bien.

Henri PIGNOLY a rapidement présenté l'avancement de la démarche de reconnaissance du Syndicat Mixte d'Aménagement du Val de Durance en Etablissement Public Territorial de Bassin. Il a également souligné les difficultés rencontrés au SMAVD pour réaliser tout le programme d'actions projetés lors du contrat de rivière de la Durance et a félicité le SMIGIBA du travail réalisé durant l'année 2009.